



# Transports et Industrie Enjeux Pour le Service Public, l'Environnement et l'Aménagement du Territoire



## Le 21 mars 2017, Tous mobilisés

Loin de la résignation ambiante, la CGT avec les cheminots, partout sur le territoire, mènent la bataille ! Une bataille qui est engagée face au patronat pour la défense du Service Public Ferroviaire.

Le projet CGT « la Voie du Service Public » est plus que jamais d'actualité, à l'heure où certains candidats à la présidence de la République flattent le capital en annonçant des coupes sombres dans les services publics. Si le modernisme c'est de dégrader les conditions sociales des cheminots, ce sera sans la CGT. De nouveaux conquits sociaux, tels que les 32h, ne sont pas des sujets tabous bien au contraire, c'est une nécessité pour le bien de tous !

La ligne ferroviaire « Léopard' Express Régional » (LER) desservant les villes du Havre, d'Harfleur, de Montivilliers, d'Epouville et de Rolleville, ainsi que l'hôpital Jacques Monod, subit aujourd'hui une réorganisation visant à faire disparaître l'accompagnement humain à bord des trains. La direction de la SNCF veut remettre en cause le travail des cheminots et le droit des usagers.

Ce projet poursuit des objectifs de rentabilité au détriment de la sécurité des circulations, de la sûreté et des bonnes conditions de voyage des usagers. Ce projet est rendu possible grâce à la réforme ferroviaire du mois d'août 2014 qui remet gravement en cause le service public ferroviaire.

Si ce projet voit le jour, il ne restera que les conducteurs à bord des trains, alors que la direction veut batailler contre la fraude !

Dans le même temps, la SNCF envisage de réduire fortement l'ouverture des guichets en gare du Havre. Ce projet, s'il venait à voir le jour serait synonyme de nombreuses suppressions d'emplois et diminuerait le service offert aux usagers. Usagers déjà pénalisés par la fermeture de la boutique SNCF de la ZAC Coty en décembre 2011.

Voilà ce qu'ambitionne la SNCF pour la région Havraise pour le deuxième semestre 2017 : moins de guichets pour la vente des billets et suppression du personnel à bord des trains sur la ligne le Havre/Rolleville.

Ces dernières années, les cheminots Havrais ont déjà subi de nombreuses réorganisations :

- Abandon du FRET sur le Havre avec la fermeture du triage de Soquence ainsi que la fermeture de 3 postes d'aiguillage. Un 4<sup>ème</sup> a même été rasé, avec à la clé des dizaines d'emplois supprimés. Fermeture également du site permettant de charger les conteneurs sur des trains. Dans le même temps, le monde entier était réuni à Paris dans le cadre de la COP 21 !
- Casse du Fret Public avec la création d'un opérateur ferroviaire de Proximité privé sur le port du Havre. Bilan de l'opération, des dizaines d'emplois perdus et un trafic Fret ferroviaire en constant déclin laissant la part belle à la route. Les bouchons de la « Brèque », ceux au niveau de Port 2000 et des entrées-sorties de l'autoroute vers le port nous le rappellent chaque jour.
- Transfert du réseau ferré portuaire en 2012 avec un appel à la sous-traitance privée dans la maintenance des infrastructures. Les conséquences : encore des suppressions d'emplois et une forte dégradation de l'infrastructure ferroviaire portuaire. Cette baisse en qualité ne devrait pas être négligée au regard des matières dangereuses qui circulent sur ce réseau. A ce sujet, les syndicats CGT des cheminots et des Ports et Docks sont porteurs d'un autre projet, public, qui redonnerait dynamisme et compétitivité au trafic de marchandises ferroviaires sur le port du Havre.

- Suppression de personnels à l'équipement, avec un choix d'augmentation de la sous-traitance, et des difficultés pour la SNCF d'assurer les astreintes. Ce dernier point est d'ailleurs générateur de retards sur la ligne Paris Le Havre, qui risquent de s'accroître puisque, faute de personnel, la SNCF fige régulièrement des postes d'aiguillage voyageur. A l'exemple du poste 1R pendant les fêtes de fin d'années.
- Fermeture de tous les Etablissements Havrais (circulation, conduite, contrôle, infrastructure,...) avec diminution de personnel et transfert de l'activité managériale au profit de Rouen ou de Caen.
- Fermeture du cabinet médical du Havre, 2 médecins et une infirmière délocalisés à Rouen.
- Installation sur le parvis de la gare du Havre des cars « Macron » faisant peser de lourdes menaces sur l'activité des Trains Express Régionaux et des Trains d'Equilibre du Territoire en captant une part non négligeable de voyageurs et en augmentant le dumping social dans les transports.

Les cheminots Havrais n'ont que trop subi ces réorganisations, chaque fois guidées par des objectifs financiers revus à la hausse, des effectifs à la baisse, et une dégradation du service rendu aux usagers. Les colonnes de la presse dénoncent d'ailleurs régulièrement les problèmes de régularité sur l'axe Le Havre Rouen.

La SNCF, Service Public, dans la mesure où son fonctionnement n'est pas impacté, se doit de prendre part à l'équilibre du tissu économique des territoires. Ces dernières décennies, dans ses nombreuses modifications de structures, par ses restructurations permanentes, la SNCF a systématiquement privilégié des choix financiers et comptables plutôt que d'œuvrer à son développement économique. Tout comme l'Etat, qui a préféré privilégier l'axe Canal Nord Seine, c'est-à-dire Rotterdam et Anvers, en injectant des milliards, que de miser aussi sur le port du Havre, pourtant idéalement placé en dessertes maritimes, fluviales, ferroviaires et routières... Il n'y a donc pas la volonté politique et environnementale...

Alors que la SNCF vient d'annoncer un bénéfice de 565 millions d'Euros, le syndicat CGT des Cheminot du Havre n'accepte pas ces nouvelles coupes drastiques dans les effectif Havrais. En 10 ans, nous sommes passés de 800 à moins de 300 cheminots sur le site du Havre, une gare vidée, un triage désertique, des locaux abandonnées, quel honte !

Avec la CGT exigeons que le fruit de notre travail soit redistribué dans l'entreprise pour améliorer la production ferroviaire, notamment en augmentant les salaires et en créant les emplois indispensables en quantité et en qualité.

**Continuons à nous indigner et à nous mobiliser  
ENSEMBLE, on peut changer la donne!**

**Assemblée Générale Cheminots : 10h00  
Salle Rémy Duponchel**

### MODALITES DE GREVE

Préavis National : du lundi 20 mars 2017 à partir de 19H jusqu'au mercredi 22 mars 2017 à 8h.

ADC et ASCT : 24h à la 1ère prise de service dans le cadre du préavis.

AGENTS 3X8 : une période de travail à la 1ère prise de service.

AGENTS DE JOURNEE : une période de travail.

ASTREINTE : 24h dans le cadre du préavis.

\*Rappel : Depuis la mise en place de la loi sur le service minimum, les agents de conduite TB Voyageurs, les agents d'accompagnement des trains (ASCT) et les agents travaillant dans les postes d'aiguillage doivent faire connaître à leur service, leur intention, au plus tard 48 heures avant leur première prise de service, au moyen d'une déclaration individuelle d'intention (DII).

Le Havre, le 13 mars 2017